



## (17) PRÉSIDENTIELLES 2017 : LES 10 PROPOSITIONS DE LA FP2E

PAR MARC LAIMÉ, 3 AVRIL 2017

La Fédération professionnelle des entreprises de l'eau a publié, à l'intention des candidats aux élections présidentielles (et législatives, c'est là qu'on reconnaît les pros...), dix propositions pour répondre aux défis à relever dans la gestion de l'eau.

Il s'agit de répondre à cinq défis majeurs en matière de politique de l'eau. « Nous alertons sur la fracture territoriale, sur la transition écologique, la bonne utilisation de l'argent public, la relance des investissements et les questions de sécurité liées à l'eau », explique Bertrand Camus (SUEZ), le président de la FP2E.

Les entreprises de l'eau réclament en particulier une augmentation des investissements publics que ce soit sur les réseaux en mal de renouvellement ou sur les services et les infrastructures qui vont devoir s'adapter au changement climatique.

« Ce n'est pas tant l'accès aux fonds que leur bonne utilisation », précise Bertrand Camus. Et de dénoncer la mauvaise habitude prise par l'État de ponctionner les budgets des agences de l'eau et surtout la non utilisation des fonds européens.

« Les Régions qui gèrent dorénavant les fonds européens ne se sentent pas investies dans la politique de l'eau. Elles ne dépensent pas les fonds dans leur intégralité faute de projets.

C'est pourquoi, nous sommes prêts à éditer un guide avec le Secrétariat général aux affaires européennes, pour aider les collectivités à monter les dossiers », propose-t-il.

Autre sujet qui fâche, la loi Brottes qui interdit coupure d'eau et restriction du débit des mauvais payeurs avec pour conséquence, selon la FP2E, une hausse de 0,5 % à 3 % des impayés.

« Une fois identifiés les ménages en vraie précarité pour lesquels un Fonds de solidarité logement a été mis en place dans les 3/4 des départements, il nous faut un mécanisme légal et efficace pour recouvrer les factures non payées », demandent les entreprises de l'eau. Enfin, elles réclament un plan national « services d'eau intelligents » et des incitations à l'innovation.

Les entreprises de l'eau s'engagent à apporter leur contribution pour accompagner l'adoption de ces mesures, dans le cadre de collaborations avec les organismes de gouvernance de l'eau, les associations d'élus et de consommateurs. Elles proposent de contribuer à la recherche conjointe avec le service public ainsi qu'au partage de données sur la performance permettant une meilleure information des consommateurs. Elles feront état, annuellement, des expérimentations accomplies en matière d'économie circulaire et apporteront leur aide aux collectivités locales dans l'élaboration des dossiers visant à l'obtention de subventions européennes

<http://www.fp2e.org/userfiles/files...>